

# E MAINTENANT ..... LE PRÉ CONTRAT

*La signature de l'accord sépare pour le renouvellement du contrat national de métallurgistes représente la plus grave atteinte aux droits de travailleurs, au système contractuel, à la démocratie syndicale. Des contenus de l'accord séparé, autre que déterminer un résultat salarial insuffisant, défini un parcours de dépassement du rôle et de la fonction du contrat National du travail parce qu'il remplace les normes de protection du travailleur avec les lois émanant de ce gouvernement, pas du tout facile pour les ouvriers et qui transforment le rapport de travail en une condition d'absolue précarité.*

**131 entreprises Italiennes, 18.000 métallurgiste ont de ja le pré contrat**



**Le pré contrat**, a ne pas confondre avec les contrats complémentaires qui sont faits au niveau des entreprises, représente la tentative d'améliorer les conditions salariales et les réglementations sanctionnées. Mauvais contrat des ouvriers signé par les minoritaires FIM et UILM.

**Du beaucoup d'entreprises souhaitent une petite confrontation qui dérange la production, elles ont accepté cette forme d'accord manifestant de cette façon aux signataires du contrat national (Confindustria, FIM et UILM) Le dissentiment et garantissant les meilleures conditions de vie des travailleurs.**

## **LE DEMANDES POUR LE PRÉ CONTRAT :**

- **La défense des droits individuels et collectifs des travailleurs acquis avec des années de luttes et contenu au dernier contrat de 1999 toujours en vigueur pour la FIOM.** On demande donc la reconnaissance de l'ultra-activité et la validité des normes contenues dans le contrat 1999 signé à l'unanimité.
- **Protection Générale des travailleurs dans des conditions précaires.** On veut entraver l'application de la loi 30 (loi déléguée) au contrat national de métallurgiste qui signifie l'insertion des travailleurs par appel, intermittents, staff leasing, temporaires, travail à temps indéterminé qui se verra additionner à l'ouverture d'un nombre illimité de contrats et à leur répétition.



➤ **Une augmentation salariale qui garantie le real pouvoir d'achat des retribution, nous avons des salaires plus bas d'europe pendant che le prix des aliments continuer à augmenter jusqu'atteindre niveau européen. Il y a un récent exemple l'achat nécessaires pour l'acquis des livre pour l'école. L'accord national signé par FIM e UILM au contraire prevoit l'augmentation du salaires calculée sur des valeurs « ridicules » de l'inflation egal à 1,4% pour 2003 et 1,3% pour 2004. L'ISTAT et même Pezzotta aujourd'hui definissent hors control l'inflation de l'année 2003 est proche à 3% est celle previsible pour l'année 2004 égal à 2,5%**  
Pour proteger reelment nos salaires, il serait necessaires une augmentation d'au moins 135 euro.  
Pourquoi par consequent offrir aux patrons et gouvernement notre argent ?

**La plateforme contenant ces demandes sara discutée avec de travailleurs durant les assemblées e democratiquement votée dans les prochains jours, comme sont en train de faire ces jours d'autres groupes de l'electrodomestique (Merloni ecc).**

**Si le referendum aux niveau du groupe aura une issue positive constituera un mandat explicite pour la demande d'une rencontre la direction du groupe ELECTROLUX et pour la presentation de la plateforme.**

**La FIOM pense fondamentale la lutte pour la reconstuction de la negociation et la reconquête de contrat national  
Nous invitons les travailleurs à participer activement à cette bataille parceque la democratie et le droits font la dignité des travailleurs.**